

# CannaPM™

Fungicide / Fongicide COMMERCIAL



SOLUBLE POWDER / POUDRE SOLUBLE

READ THE LABEL BEFORE USING / LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

ACTIVE INGREDIENT / PRINCIPE ACTIF:

*Streptomyces lydicus* strain WYEC 108 ...1.0 x 10<sup>7</sup> CFU/g (min.) (0,0371%)

*Streptomyces lydicus* souche WYEC 108 1,0 x10<sup>7</sup> CFU/g (min.) (0,0371%)

CAUTION: EYE IRRITANT / ATTENTION: IRRITANT POUR LES YEUX

POTENTIAL SENSITIZER / AGENT SENSIBILISANT POTENTIEL

REGISTRATION NO: 33983 PEST CONTROL PRODUCTS ACT /

No D'HOMOLOGATION 33983 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

FIRST AID	
<b>IF SWALLOWED:</b>	Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person.
<b>IF ON SKIN OR CLOTHING:</b>	Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15–20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.
<b>IF INHALED:</b>	Move person to fresh air. If person is not breathing, call <b>911</b> or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.
<b>IF IN EYES:</b>	Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15–20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.
Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.	
<b>TOXICOLOGICAL INFORMATION:</b>	
Treat symptomatically.	

PREMIERS SOINS	
<b>EN CAS D'INGESTION:</b>	Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
<b>EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS:</b>	Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
<b>EN CAS D'INHALATION:</b>	Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le <b>911</b> ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
<b>EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :</b>	Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.	
<b>RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:</b>	
Traiter selon les symptômes.	

US Patent Number / No de brevet Américain: 5,403,584

Canadian Patent Number / No de brevet Canadien: 2,166,096

## Net contents/Contenu net

510 g (18 oz)

Canada

Batch code and expiration date:

Code de lot/Date d'expiration:


©CannaPM™ is a registered trademark of MustGrow Biologics Corp.

© 2020 MustGrow Biologics Corp. All rights reserved. Product of USA. Printed in USA. Booklet: 03.21 2621-174

© CannaPM™ est une marque déposée de MustGrow Biologics Corp.

© 2020 MustGrow Biologics Corp. Tous droits réservés. Produit du USA. Imprimé au USA.



MustGrow Biologics Corp.  
1005B - 201 1st Ave South  
Saskatoon, SK S7K 1J5  
1 306-668-2652

For the suppression of: *Botrytis grey mould (Botrytis cinerea)* and powdery mildew (*Sphaerotheca macularis*), on indoor and field-grown cannabis and hemp and seed rot, pre-emergence damping-off, post-emergence damping-off and root rot caused by *Pythium* spp. on indoor-grown cannabis and hemp.

## PRECAUTIONS

### KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

May cause sensitization. May irritate eyes. Avoid contact with eyes, skin and clothing. Avoid breathing dust and spray mist. Workers (includes mixer/loader, applicators, and early-entry workers) must wear a long sleeved shirt, long pants, shoes plus socks, waterproof gloves and a NIOSH approved respirator with any N-95, R-95, P-95 or HE filter for biological products when mixing/loading or applying the product and during all clean-up/repair activities. Restricted Entry Interval: DO NOT enter or allow worker entry into treated areas for 4 hours or until sprays have dried, unless wearing waterproof gloves, long-sleeved shirt, long pants and socks with shoes. Wash thoroughly with soap and water after handling. Remove contaminated clothing and follow manufacturer's directions for cleaning/maintaining PPE before reuse. If no such instructions are available use clothing detergent and hot water for cleaning all washable PPE. Keep and wash PPE separately from other laundry.

**PRE-HARVEST INTERVAL:** CannaPM™ can be applied up to the day of harvest except for foliar application on cannabis or hemp, which should be 2-3 weeks.

### FIRST AID

#### IF SWALLOWED:

Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

#### IF ON SKIN OR CLOTHING:

Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15–20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

#### IF INHALED:

Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

#### IF IN EYES:

Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15–20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

**TOXICOLOGICAL INFORMATION:** Treat symptomatically.

### ENVIRONMENTAL PRECAUTIONS:

**DO NOT** apply this product directly to freshwater habitats (such as lakes, rivers, sloughs, ponds, prairie potholes, creeks, marshes, streams, reservoirs, ditches and wetlands), estuaries or marine habitats.

**DO NOT** contaminate irrigation or drinking water supplies or aquatic habitats by cleaning of equipment or disposal of wastes.

**DO NOT** apply by aerial application equipment.

To reduce runoff from treated areas into aquatic habitats, consider the characteristics and conditions of the site before treatment. Site characteristics and conditions that may lead to runoff include, but are not limited to: heavy rainfall, moderate to steep slope, bare soil, poorly draining soil (e.g. soils that are compacted or fine textured such as clay).

Avoid application of this product when heavy rain is forecast.

Contamination of aquatic areas as a result of runoff may be reduced by including a vegetative strip between the treated area and the edge of the water body.

**DO NOT** allow effluent or runoff from greenhouses containing this product to enter lakes, streams, ponds or other waters.

### DIRECTIONS FOR USE

General Information: CannaPM™ is a biological fungicide For the suppression of: *Botrytis grey mould* and powdery mildew on indoor and field-grown cannabis and hemp and seed rot, pre-emergence damping-off, post-emergence damping-off and root rot caused by *Pythium* spp. on indoor-grown cannabis and hemp.

### DIRECTIONS FOR USE:

#### INDOOR-GROWN AND FIELD-GROWN CANNABIS AND HEMP

#### FOLIAR APPLICATION

For suppression of *Botrytis grey mould (Botrytis cinerea)* and powdery mildew (*Sphaerotheca macularis*) on Indoor-grown and field-grown cannabis and hemp

Dissolve 425 g CannaPM™ in 1100 L water per hectare, and apply as foliar spray to leaves and blossoms. Spray to wet, but avoid run-off. Make the first application when conditions are conducive to disease development, and repeat applications every 7-14 days. Use the shorter application interval under high disease pressure. CannaPM™ can be applied using hand-held backpack or ground spray equipment. Clean application equipment before use of this product, and use prepared sprays within 4 hours of preparation.

#### HYDROPONIC SYSTEMS AND SOIL DRENCHES ON INDOOR-GROWN CANNABIS AND HEMP

For suppression of seed rot/pre-emergence damping-off, post-emergence damping-off and root rot caused by *Pythium* spp. on Indoor-grown cannabis and hemp

Dissolve recommended rate of CannaPM™ per 1100 L of water to create a solution. Apply solution as a drench or through hydroponic systems to plants/growing media until the pot is thoroughly wetted without creating run-off. Make the first preventative application immediately after seeding or transplanting or when conditions are conducive to disease development. Repeat application every 7 to 14 days. Use the shorter application interval under high disease pressure. CannaPM™ can be applied using low pressure watering nozzles such as fan nozzles, through overhead boom type sprayers or sprinklers, hydroponics systems, injectors, flood benches or other drench watering systems. Clean application equipment before use of this product, and use prepared sprays within 4 hours of preparation.

Application method	Diseases	CannaPM™ Rate per ha	Remarks
<b>Indoor-grown and field-grown cannabis and hemp</b>			
<b>Foliar</b>	Botrytis grey mould ( <i>Botrytis cinerea</i> )	425 g/100 L water	Make the first application when conditions are conducive to disease development. Apply to foliage and blossoms. Repeat application every 7-14 days.
	Powdery mildew ( <i>Sphaerotheca macularis</i> )		
<b>Indoor-grown cannabis and hemp</b>			
<b>Hydroponic Systems</b>	Seed rot/pre-emergence damping-off, post-emergence damping-off and root rot caused by Pythium spp.	420 to 840 g/ha	Apply solution to the growing media. Repeat application every 7-14 days.
<b>Soil Drenches</b>		42 to 84 g/100 L water/1 m <sup>3</sup> of growing media	Apply solution to the growing media. Repeat application every 7-14 days.

#### STORAGE:

Do not contaminate water, food or feed by storage and disposal. Store at room temperature for no more than 12 months. Store out of direct sunlight and away from heat sources. Keep from overheating or freezing. To prevent contamination store this product away from food or feed.

#### DISPOSAL

1. Triple - or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank.
2. Follow provincial instructions for any required additional cleaning of the container prior to its disposal.
3. Make the container unsuitable for further use.
4. Dispose of the container in accordance with provincial requirements.
5. For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

**NOTICE TO USER:** This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label.

Pour réprimer: la pourriture grise (*Botrytis cinerea*) et l'oïdium (*Sphaerotheca macularis*) sur le cannabis et le chanvre cultivé à l'intérieur et en plein champ, et pourriture de la semence, fonte de semis en prélevée, fonte de semis en postlevée et pourriture des racines causée par les espèces de Pythium sur le cannabis et le chanvre cultivé à l'intérieur.

## MISES EN GARDE

### TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Peut provoquer une sensibilisation. Peut irriter les yeux. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les poussières et le brouillard de pulvérisation. Les travailleurs (incluant les préposés au mélange ou au chargement, les opérateurs antiparasitaires et les travailleurs qui retournent tôt sur le terrain) doivent porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussures et des chaussettes, des gants imperméables et un respirateur approuvé par le NIOSH muni de n'importe quel filtre N-95, R-95, P-95 ou HE pour les produits biologiques lors du mélange ou du chargement ou de l'application du produit et durant toute activité de nettoyage ou de réparation. Délai de sécurité : NE PAS pénétrer ni permettre l'accès des zones traitées pendant 4 heures ou avant que les bouillies de pulvérisation ne soient sèches, à moins de porter des gants imperméables, une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes et des chaussures. Se laver à fond avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit. Enlever les vêtements contaminés et suivre les instructions du fabricant pour le nettoyage et l'entretien de l'ÉPI avant de les réutiliser. S'il n'y a pas d'instructions du genre, utiliser un détergent à lessive et de l'eau chaude pour nettoyer tout ÉPI lavable. Garder et laver l'ÉPI séparément des autres vêtements à laver.

DÉLAI D'ATTENTE AVANT LA RÉCOLTE : Le CannaPM™

peut être appliqué jusqu'au jour de la récolte sauf pour les applications foliaires sur le cannabis et le chanvre, pour lesquels le délai d'attente avant la récolte est 2 à 3 semaines.

#### PREMIERS SOINS

**EN CAS D'INGESTION :** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

#### EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES

**VÊTEMENTS :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS D'INHALATION :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence la bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les

lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :** Traiter selon les symptômes.

#### **MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES**

NE PAS appliquer ce produit directement sur les habitats d'eau douce (tels que les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des Prairies, les ruisseaux, les marais, les cours d'eau, les réservoirs, les fossés et les zones humides) ou sur les habitats estuariens ou marins.

NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ou les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne.

Afin de réduire la contamination des habitats aquatiques par le ruissellement en provenance des zones traitées, il convient d'examiner les conditions et les caractéristiques du site avant de procéder au traitement. Parmi les conditions et caractéristiques pouvant favoriser le ruissellement figurent notamment de fortes précipitations, un sol en pente modérée à prononcée, un sol nu et un sol mal drainé (p. ex., sol compacté ou sol à texture fine, tel que l'argile).

Éviter d'appliquer ce produit lorsqu'on prévoit une pluie abondante.

La contamination des milieux aquatiques par le ruissellement peut être réduite grâce à l'aménagement d'une bande de végétation entre la zone traitée et la rive du plan d'eau.

NE PAS laisser les effluents ou le ruissellement en provenance des serres qui contient ce produit s'infiltrer dans les lacs, les cours d'eau, les étangs ou autres sources d'eau.

#### **MODE D'EMPLOI**

**Renseignements généraux:** CannaPM est un fongicide biologique qui permet de réprimer la pourriture grise et l'oïdium dans le cannabis et le chanvre cultivé à l'intérieur et en plein champ, et pourriture de la semence, fonte de semis en prélevée, fonte de semis en postlevée et pourriture des racines causée par les espèces de *Pythium* sur le cannabis et le chanvre cultivé à l'intérieur.

#### **MODE D'EMPLOI:**

## **CANNABIS ET CHANVRE CULTIVÉ À L'INTÉRIEUR ET EN PLEIN CHAMP**

### **APPLICATIONS FOLIAIRES**

Pour la répression de la pourriture grise (*Botrytis cinerea*) et l'oïdium (*Sphaerotheca macularis*) sur le cannabis et chanvre cultivé à l'intérieur et en plein champ.

Dissoudre 425 g de CannaPM™ dans 1 100 L d'eau par hectare et appliquer en pulvérisation foliaire sur les feuilles et les bourgeons. Pulvériser pour mouiller les feuilles, mais éviter le ruissellement. Faire la première application lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie et répéter les applications tous les 7 à 14 jours. Utiliser l'intervalle d'application le plus court lorsque l'incidence de la maladie est élevée. On peut appliquer CannaPM™ à l'aide d'un équipement manuel porté sur le dos ou d'un équipement de pulvérisation au sol. Nettoyer l'équipement d'épandage avant d'utiliser ce produit et utiliser la bouillie de pulvérisation dans les 4 heures suivant la préparation.

### **SYSTÈMES HYDROPONIQVES ET TRAITEMENT DU SOL PAR TREMPAGE SUR LE CANNABIS ET CHANVRE**

## **CULTIVÉS À L'INTÉRIEUR**

Pour la répression de pourriture de la semence, fonte de semis en prélevée, fonte de semis en postlevée et pourriture des racines causée par les espèces de *Pythium* sur cannabis et chanvre cultivés à l'intérieur

Dissoudre la dose recommandée d'CannaPM™ dans 1000 L d'eau pour créer une solution. Appliquer la solution au sol par trempage ou par système de culture hydroponique aux plantes/supports de culture jusqu'à ce que le pot soit complètement mouillé sans créer de ruissellement. Faire une première application immédiatement après l'ensemencement ou la transplantation ou lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie. Répéter l'application tous les 7 à 14 jours. Utiliser l'intervalle d'application le plus court lorsque l'incidence de la maladie est élevée. CannaPM™ peut être appliqué par buses d'arrosage à basse pression tels que des buses à jet plat, par rampes de pulvérisation ou aspersion rotatifs élevés, par systèmes de culture hydroponique, injecteurs, tables d'inondation ou autres méthodes de bassinage du sol. Nettoyer l'équipement d'épandage avant d'utiliser ce produit et utiliser la bouillie de pulvérisation dans les 4 heures suivant la préparation.

Méthode d'application	Maladies	Dose d'CannaPM® par ha	Remarques
<b>Cannabis et chanvre cultivé à l'intérieur et en plein champ</b>			
<b>Foliaire</b>	Pourriture grise ( <i>Botrytis cinerea</i> )  l'oïdium ( <i>Sphaerotheca macularis</i> )	425 g/1100 L d'eau	Commencer les applications lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie. Appliquer sur le feuillage et les bourgeons. Répéter l'application tous les 7 à 14 jours.
<b>Cannabis et chanvre cultivé à l'intérieur</b>			
<b>Systèmes hydroponiques</b>	Pourriture de la semence, fonte de semis en prélevée, fonte de semis en postlevée et pourriture des racines causée par les espèces de <i>Pythium</i>	420 à 840 g/ha	Appliquer la solution sur le milieu de culture. Répéter l'application tous les 7 à 14 jours.
<b>Traitement du sol par trempage</b>		42 à 84 g/100 L d'eau/ 1 m <sup>2</sup> milieu de culture	Appliquer le traitement par trempage du sol. Répéter l'application tous les 7 à 14 jours.

#### ENTREPOSAGE

Ne pas contaminer l'eau et la nourriture humaine ou animale lors de l'entreposage et de l'élimination. Entreposer à température ambiante pendant pas plus de 12 mois. Entreposer hors de l'ensoleillement direct et loin des sources de chaleur. Craint l'excès de chaleur et le gel. Pour empêcher la contamination, entreposer ce produit loin de la nourriture humaine ou animale.

#### ÉLIMINATION

- Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
- Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
- Rendre le contenant inutilisable.
- Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
- Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial.

S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**AVIS À L'UTILISATEUR :** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

# CannaPM™

Fungicide / Fongicide COMMERCIAL



SOLUBLE POWDER / POUDRE SOLUBLE

READ THE LABEL BEFORE USING / LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

ACTIVE INGREDIENT / PRINCIPE ACTIF:

*Streptomyces lydicus* strain WYEC 108 ...1.0 x 10<sup>7</sup> CFU/g (min.) (0,0371%)

*Streptomyces lydicus* souche WYEC 108 1,0 x10<sup>7</sup> CFU/g (min.) (0,0371%)

CAUTION: EYE IRRITANT / ATTENTION: IRRITANT POUR LES YEUX

POTENTIAL SENSITIZER / AGENT SENSIBILISANT POTENTIEL

REGISTRATION NO: 33983 PEST CONTROL PRODUCTS ACT /

No D'HOMOLOGATION 33983 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

FIRST AID	
<b>IF SWALLOWED:</b>	Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person.
<b>IF ON SKIN OR CLOTHING:</b>	Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15–20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.
<b>IF INHALED:</b>	Move person to fresh air. If person is not breathing, call <b>911</b> or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.
<b>IF IN EYES:</b>	Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15–20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.
Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.	
<b>TOXICOLOGICAL INFORMATION:</b> Treat symptomatically.	

PREMIERS SOINS	
<b>EN CAS D'INGESTION:</b>	Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
<b>EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS:</b>	Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
<b>EN CAS D'INHALATION:</b>	Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le <b>911</b> ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
<b>EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :</b>	Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.	
<b>RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:</b> Traiter selon les symptômes.	

US Patent Number / No de brevet Américain: 5,403,584

Canadian Patent Number / No de brevet Canadien: 2,166,096

## Net contents/Contenu net

510 g (18 oz)

Canada

Batch code and expiration date:

Code de lot/Date d'expiration:

\*CannaPM™ is a registered trademark of MustGrow Biologics Corp.

© 2020 MustGrow Biologics Corp. All rights reserved. Product of USA. Printed in USA. Booklet: 03.21 2621-174

\* CannaPM™ est une marque déposée de MustGrow Biologics Corp.

© 2020 MustGrow Biologics Corp. Tous droits réservés. Produit du USA. Imprimé au USA.



MustGrow Biologics Corp.  
1005B - 201 1st Ave South  
Saskatoon, SK S7K 1J5  
1 306-668-2652